

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 JUIN 2021 A 17 HEURES 30 – ISOLA VILLAGE
Compte-rendu d’affichage au public

Présents : Mme AGNELLI Mylène, Mrs ALENGRIN Pierre, BOLLIE Pierre, BIHOUE Guy, Mme AGNELLI Sandrine, Mr BOVAS Julien, Mmes CHAMBETTAZ Nobilia, LECA Nancy, Mr MELAN Christophe.

Pouvoirs : Mme CLARY Elise à Mr ALENGRIN Pierre
Mr GEORGE Éric à Mr MELAN Christophe
Mr LANINI Pascal à Mr BIHOUE Guy

Absents excusés : Mr BASTANTI Pierre-Pascal
Mr CHAMBETTAZ Stéphane
Mr OLIVIER François

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 MAI 2021

Le procès-verbal de la séance du 28 mai 2021 est approuvé à l’unanimité.

2. REGIE DE RECETTES ALSH – APPROBATION DU TARIF GROUPE AVENTURE

Suite à la création du « groupe aventure », au sein de l’ALSH, destiné aux pré-adolescents/adolescents de 11 à 16 ans, fonctionnant le mercredi, du 21 juillet au 25 août, le conseil municipal fixe le tarif du « groupe aventure » à 15 euros par jour.

ADOPTE à l’unanimité.

3. MULTI-ACCUEIL « LES PITCHOUNS » - ANNEXE AU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Le conseil municipal approuve la réorganisation des périodes d’ouvertures du multi-accueil ainsi que l’annexe au règlement de fonctionnement et autorise le Maire à signer ledit document.

ADOPTE à l’unanimité.

4. BAIL CIVIL ENTRE LA COMMUNE ET TDF – SITE DE GENISSERIE

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le bail avec le gestionnaire d’opérateur TDF, pour le site de Génisserie.

ADOPTE à l’unanimité.

5. DECISION MODIFICATIVE

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imprévues investissement	40 000 €	
TOTAL D 020	40 000 €	
D 2135-21165 : Aire de jeux village		7 000 €
D 2135-21168 : Aire de jeux Isola 2000		33 000 €
TOTAL D021		40 000 €

ADOPTE à l’unanimité

6. COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Décision n°18/21 : Abrogation de la décision n°11/21. Passage d'une convention à titre onéreux, précaire et révocable avec l'association « les Poulicornes » pour l'occupation de la place Jean Gaïssa au village et de la parcelle AD 17 à la station

Décision n°19a/21 : marché public pour l'opération « Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'hôtel/restaurant/bar « le Touring » à Isola village » avec la SARL ONARCHITECTURE.

Décision n°20/21 : Convention d'occupation temporaire du domaine public avec la Poste, pour l'occupation du chapiteau, le 17/07 en matinée.

Décision n°21/21 : Convention d'occupation temporaire du domaine public avec MARTE Dorian, enseigne « paintball 2000 », pour l'occupation d'une emprise de 1575 m² et une autre de 2975 m² sur la parcelle G 728.

LES DELIBERATIONS SONT CONSULTABLES EN MAIRIE D'ISOLA